

ABONNEMENT.

SAUMUR.
Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ;
A PARIS, Chez DONGRÈL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

8 Janvier 1881.

Chronique générale.

Le Temps publie la note suivante :

« Nous croyons savoir qu'hier notre ministre des affaires étrangères a envoyé au gouvernement grec, au nom du gouvernement de la République française, une dépêche pour lui recommander d'accueillir la proposition d'arbitrage dont la France a pris l'initiative et qui est appuyée unanimement par les grandes puissances européennes. »

On sait déjà qu'une démarche collective a été tentée, dans le même sens, auprès du gouvernement grec, par les ambassadeurs des grandes puissances. Le gouvernement français a jugé utile, en raison de sa situation particulière à l'égard de la Grèce, de la sympathie qu'il lui a toujours témoignée et de la part qu'il a prise à la défense de ses intérêts, d'intervenir isolément, après avoir pris part, par l'intermédiaire de son représentant, à la démarche collective des ambassadeurs. »

Nous approuvons pleinement M. Barthélemy Saint-Hilaire, s'il cherche réellement à faire entendre raison aux Grecs. Seulement, agit-il dans un but pacifique ? Voilà ce que nous ne savons pas encore. De plus, a-t-il chance de réussir ? Voilà ce qui nous paraît douteux, étant donné l'ardeur belliqueuse de la Grèce et les armements extraordinaires faits par son gouvernement.

On prétend que les cartes se brouillent entre M. Gambetta et Constans.

Le président de la Chambre trouve que le ministre de l'intérieur ne conduit pas assez vigoureusement la campagne des élections municipales.

Ce renseignement résulte des rapports en-

voyés au Palais-Bourbon par les comités opportunistes des départements.

Le bruit court que le gouvernement aurait agité de nouveau, avant-hier, la question des élections législatives. Ce serait pour ce motif que M. Magnin, ministre des finances, est revenu précipitamment de Dijon. Il paraîtrait que les cadres électoraux de M. Gambetta sont déjà prêts, et que l'avis du chef de l'opportunisme est celui-ci : « Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. »

La date des élections serait donc rapprochée et fixée, dit-on, à la fin de mars ou au commencement d'avril.

Avant-hier, le voyage du Président de la République dans le Nord, pour visiter les inondés, qui était à peu près décidé aussitôt après l'ouverture de la session, a été subitement ajourné.

Contre-ordre a été donné pour les préparatifs de ce voyage qui étaient déjà commencés à l'Élysée.

Brest, 7 janvier, 2 heures.

Ce matin, le débarquement des rapatriés s'est opéré à dix heures ; les cris de Vive la République ! poussés par eux, sont restés sans écho.

L'attitude de la population brestoïse est restée calme et indifférente. Lollier a considérablement vieilli.

Pour l'élection des conseils municipaux, les conservateurs ont, à Arras, à Angers, à Avignon, à Dijon, à Lille, à Marseille, à Lyon, au Mans, à Mont-de-Marsan, à Moulins, à Nantes, à Nîmes, à Orthez, à Pau, à Poitiers, à Tours, à Rennes, à Saint-Brieuc, à Toulouse, à Montpellier, à Vannes, et dans plusieurs autres grands centres, une liste complète à opposer au radicalisme comme à l'opportunisme ; et qu'ils sont décidés à la soutenir vigoureusement.

Les amis de M. Gambetta croient que le ministère actuel ne doit pas compter sur une existence plus longue que celle du mois de janvier, parce que le président de la Chambre le trouve trop tiède en sa faveur.

M. Cazot met à profit les vacances parlementaires pour compléter le travail par lui déjà commencé depuis longtemps sur le personnel de la magistrature.

Si le Sénat votait la proposition qui admet la suspension temporaire, le garde des sceaux a des cadres tout prêts pour parer aux révocations.

Si le Sénat vote le contre-projet qui porte la suppression d'un certain nombre de tribunaux et la réduction du personnel, le ministre a également pris ses mesures relativement aux suppressions, grâce aux rapports confidentiels des procureurs généraux et des préfets.

Pendant l'enterrement de Blanqui, un ordre avait été transmis par le préfet de police pour faire disparaître du cortège toutes les bannières rouges qui y figuraient. Cet ordre n'a pu être exécuté par les commissaires de police par la crainte de provoquer une collision qui aurait infailliblement amené un regrettable conflit. Un instant il fut question de faire sortir la troupe qui était consignée dans la caserne du Prince-Eugène, mais on y renonça aussitôt pour éviter un désordre certain.

Veut-on savoir, dit le Figaro, de quelle façon généreuse l'Etat, en 1880, rétribue toute une classe importante de serviteurs ? Les chiffres suivants sont empruntés à une pétition que les agents des contributions indirectes se sont décidés, en désespoir de cause, à adresser à la Chambre.

Après deux ans de surnumérariat, l'employé débute à 4,400 fr. ; il lui faut six

ans de service dans les cadres de commis pour arriver à 4,900 fr., et vingt-cinq ans de travail pour atteindre le chiffre maximum de 3,000 fr.

Voilà pour le cadre secondaire : à trente ans, on touche 4,900 fr. l'an, et on fournit un cautionnement de 3,000 fr.

Un agent qui arrive, après épreuve, aux emplois supérieurs, a, en moyenne, dix-huit ans de service. Il est payé sur le pied de 2,700 fr. par an, desquels il convient de retrancher la retenue de 5 0/0 pour la caisse des retraites, ce qui réduit son traitement à 2,565 fr. Il habite alors une grande ville, il a le plus souvent femme et enfants, un rang à tenir : il est employé supérieur. »

Comparez ces chiffres, bons lecteurs, avec le traitement du citoyen président Gambetta :

TRAITEMENT DE M. GAMBETTA.

Le président de la Chambre touche une indemnité de 72,000 fr., et il a droit au logement, chauffage, éclairage, service, etc. Ces avantages indirects occasionnent au Trésor une dépense énorme. Ainsi, rien que pour l'entretien des appartements privés du président et le renouvellement du mobilier, il a été dépensé dans le cours de l'année 1879 une somme de 99,418,744 fr. Le chauffage, l'éclairage, les gages des gens de service ont dépassé 50,000 fr. En récapitulant ces diverses sommes, on constate que M. Gambetta ne nous coûte pas moins de 222,000 fr. par an. Nous voilà bien loin du programme de Belleville, juré solennellement par le défenseur de Baudin, et dont l'article 5 portait expressément cette mention : « Suppression immédiate des gros traitements. »

Dans l'énumération des dépenses faites pour l'entretien de l'hôtel de la présidence (les frais d'entretien du Palais-Bourbon figurent à part), nous relevons un détail typique. Au chapitre 48 figure une dépense de 3,665 francs vingt-six centimes pour frais de vidange. Et dire que M. Gambetta est célibataire ! Que serait-ce donc, ô M. Zéphirin Constans, si notre glorieux président

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA PIÈCE DU PROCÈS

(Suite.)

Prenez garde, mon père, dit Valentine, de ne pas vous laisser guider par des préventions comme celles dont vous m'avez accusée.

Il repoussa ce reproche avec d'autant plus de vivacité qu'il n'était pas bien sûr de ne le pas mériter, et il entra dans une série de raisonnements, qui tous concluaient à la justification de M. Bocardet.

Valentine l'écoutait en souriant.

A quoi penses-tu ? lui dit-il.

Mon père, je suis souvent étonnée de votre optimisme. Les avocats sont un peu comme les médecins. Ils voient de près bien des infirmités, et le monde ne leur apparaît pas sous un aspect bien avantageux. Aussi n'est-il pas étonnant que beaucoup d'entre eux, habitués à se trouver en contact avec les âpres convoitises, la rapacité et la duplicité, arrivent à des conclusions terriblement sceptiques au point de vue de l'honnêteté humaine. Vous, mon père, vous avez conservé une sérénité

de jugement à toute épreuve, une indulgence imperturbable.

Est-ce pour M. Bocardet que tu dis cela ?

Peut-être un peu, mais je ne saurais préciser, j'ai plutôt des pressentiments que des idées arrêtées ; il y a dans ce qui s'est passé des points obscurs que je ne puis encore expliquer ; permettez-moi, jusqu'à plus amples informations, de me tenir sur la réserve.

Tout en répondant, elle cherchait à préciser les souvenirs de la conversation qu'elle avait entendue auprès de la chapelle de Notre-Dame-des-Flots, elle reprenait le fil de son raisonnement, faisait appel à sa mémoire et cherchait à établir un lien entre tous les incidents qui se rattachaient au procès de l'artiste ; ce travail obstiné de sa pensée ne la conduisait à aucune conclusion satisfaisante.

Tout à coup le vent s'éleva, cingla les vitres, ébranla la croisée et fit vaciller la lumière de la lampe ; une feuille de papier tomba de la cheminée et alla voltiger sur le parquet. Mirza, son épagueuil favori, se précipita sur lui en jasant joyeusement.

Cet incident futile fut pour Valentine un trait de lumière et réveilla un souvenir endormi dans sa mémoire. Il lui sembla qu'elle tenait le fil conducteur qui devait la guider à la découverte de la vérité. Son regard s'anima, elle releva la tête et ses grands yeux prirent une expression analogue à

celle que devait avoir Archimède, le jour où la solution tant cherchée du problème brilla à ses yeux, où il prononça le mot fameux : Eureka, j'ai trouvé !

Mon père, dit-elle, n'est-ce pas ici que vous avez étudié l'affaire, un jour que vous étiez arrivé de Paris plus tôt qu'à l'ordinaire ?

En effet, je m'en souviens.

Vous rappelez-vous aussi qu'il fit ce jour-là un violent orage, et que nous nous apitoyions sur le sort des marins qui étaient en mer ?

Tout cela est exact.

C'était après le repas ; vous étiez devant votre table de travail, je brodais les pantoufles que vous avez aux pieds. Jacques, ce malheureux enfant du Havre que vous aviez recueilli et qui aidait Angélique alors malade, rangeait la pièce. Je me souviens qu'il alla à la fenêtre pour la consolider contre les assauts de la tempête, mais il s'y prit si maladroitement qu'elle s'ouvrit brusquement, et le vent, s'engouffrant dans la chambre, renversa la lampe et dispersa les papiers que vous aviez devant vous. Nous nous mîmes tous à les ramasser, mais est-il certain qu'un ou deux n'échappèrent à nos recherches ?

C'est une supposition gratuite.

Les paroles que j'ai entendues sur la falaise ont pour moi le caractère de l'évidence. Cette pièce fatale a existé, je n'en doute pas, et je cher-

che à savoir comment elle a été perdue. Je me rappelle aussi que Mirza était alors avec nous ; elle avait la déplorable habitude de mordiller tous les objets qui lui tombaient sous la dent, elle trouvait une indicible jouissance à déchirer les lettres et les papiers égarés. Ce jour-là elle subissait, comme tous les animaux, l'influence de l'orage, elle était d'humeur turbulente et irritable ; qui nous dit qu'elle ne s'empara pas de la pièce dont la disparition exerça une si grande influence sur le procès ?

Quelle plaisanterie ! Tu as l'imagination inventive, Valentine, dit en souriant l'avocat. Quel besoin éprouves-tu de calomnier cette pauvre Mirza ? Je croyais que tu l'aimais trop pour lui attribuer gratuitement ce forfait. Il faut que je plaide la cause de l'innocence.

Tout en plaisantant, il se montrait lui-même inquiet. L'épagueuil, devinant qu'on parlait de lui, plaça d'un œil interrogateur une de ses pattes sur les genoux de Valentine, et, comme celle-ci le regardait sans prononcer une parole, il poussa quelques cris plaintifs, comme pour se plaindre du peu d'égards qu'on lui témoignait.

Elle ne comprend pas, la malheureuse, dit la jeune fille, quelle responsabilité on fait peser sur elle. Ah ! si elle pouvait parler !

Elle te dirait que tu es folle avec tes suppositions.

Qui sait ? si nous pouvions interroger Jacques.



pour tous, pour les royalistes comme pour les républicains. En tout cas, nous devons conserver les traditions républicaines qui sont de faire nommer le bureau par la réunion.

» Vous signalez un fait qui s'est passé dans la nuit de mardi à mercredi. De mauvais plaisants ont brisé ou tordu une cinquantaine de boutons de sonnettes dans les rues Basse-du-Mail et Royale et sur le quai des Luissettes.

» Les drôles qui se livrent à ce charmant exercice n'ont pas voulu qu'un seul quartier fût le théâtre de leurs opérations. Dans la même nuit, un certain nombre de boutons de sonnettes ont été tordus ou brisés, près de la caserne de l'Académie, rue du Bouff-Gorgé. La police, informée, a ouvert une enquête. Espérons qu'elle aboutira.

— Le 3 janvier, M<sup>r</sup> Perdreau, propriétaire, demeurant à Angers, faubourg Saint-Lazare, 90, s'est suicidée dans son domicile à l'aide d'un réchaud rempli de charbon. Son suicide est attribué au chagrin qu'elle éprouvait de la mort de son mari.

**Tours.**  
Mardi, dans l'après-midi, un individu âgé de 40 à 45 ans se présentait au bureau de bienfaisance pour demander du pain et de l'argent. Naturellement, la sœur de Saint-Vincent de Paul qui vint lui ouvrir, lui refusa toute espèce de secours, après avoir constaté l'état d'ivresse dans lequel il se trouvait.

Mis à la porte, il se vengea en adressant à la sœur toute une kyrielle d'injures les plus grossières et termina ainsi : « Quand donc pourrons-nous faire monter ces sa... là sur l'échafaud ! »

Est-il assez aimable, ce républicain radical !

**Étrennes républicaines.**  
Le *Courrier de la Vienne* résume fort bien, en ces quelques mots, la situation faite à la ville de Poitiers par la tyrannie républicaine :

**Étrennes**  
offertes par les républicains aux habitants de Poitiers.

**Fermeturé du collège Saint-Joseph.**  
Suppression de près de deux millions d'affaires par an pour la ville.  
Avis aux électeurs du 9 janvier.

Lundi, dit le *Courrier de la Vienne*, un facteur des Messageries du chemin de fer, à Poitiers, se rendait chez M. B... boulevard Bajon, pour livrer un colis.

Le colis étant trop volumineux, le facteur alla prier un des ouvriers de M. B... de lui donner un coup de main.

Malheureusement, en sortant de l'atelier le facteur, n'y voyant goutte, au lieu de regagner le petit pont, marcha droit devant lui et tomba dans le canal des Adoubris, énormément grossi par les dernières pluies.

S'il s'était agi seulement de se retirer, le facteur n'aurait éprouvé aucune difficulté : il savait nager ; mais son couvre-chef, une casquette brodée de six livres, s'en allait à la dérive, et il ne pouvait, en homme économiste, faire un tel sacrifice.

Il fit donc une cinquantaine de brasses à la poursuite de son couvre-chef et parvint à le rattraper, puis il essaya de s'orienter pour prendre pied. Mais, sur ce point, pas le moindre sentier de balage. Comment faire pour sortir du bouillon ?

Le facteur ne fut pas embarrassé du tout. Il piqua de nouveau une tête et vint sortir à son point de départ. On se figure aisément dans quel état.

Croyez-vous que notre homme demanda du feu et du linge ? Pas du tout. Il pria les personnes qui accouraient à son secours de reconduire sa voiture à la gare. Quant à lui, il prit le chemin de son domicile, situé... à la Jambe-à-l'âne, à deux ou trois kilomètres de distance.

En arrivant chez lui, il changea de vêtements et se mit à casser une croûte.

Nous devons ajouter que, durant son naufrage, la sacoche du facteur s'était ouverte : mais fort heureusement ce courageux employé n'avait rien perdu.

C'est égal, voilà un gaillard qui n'est pas friteux.

**État civil de la ville de Saumur**  
Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 1880.

**NAISSANCES.**

Le 4. — Alfred-Victor Joussein, rue de la Petite-Douve; — Marcel-Louis Gibert, rue Phérouelle.

Le 6. — Marceline Perroteau, montée du Fort.

Le 9. — Léontine Petiteau, à l'Hospice; — Joseph-Émile-Marie Legouy, rue Verte; — Auguste Jacob, rue de Poitiers.

Le 11. — Marie-Louise Martin, d'Offard.

Le 12. — Eugène-Louis-Auguste Gaumet, rue Saint-Nicolas; — Henri-Jean-Baptiste Monnier, rue Notre-Dame.

Le 15. — Désirée-Camille-Élisabeth Bouchard, rue du Portail-Louis.

Le 17. — Émile Chatel, rue Saint-Nicolas.

Le 19. — Hortense Bourleaud, rue de Poitiers.

Le 20. — Marie-Augustine Onillon, hôtel de la Gendarmerie.

Le 22. — Louis Renaire, rue Dacier; — Marguerite-Louise Duval, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 24. — Auguste Sprecher, rue du Petit-Pré; — Louis Drapeau, rue de la Visitation.

Le 30. — Florentine Revêche, rue Saint-Nicolas.

**MARIAGES.**

Le 1<sup>er</sup>. — François-Victor Thibaud, journalier (veuf), a épousé Léonie Eugène, chapelière, tous deux de Saumur.

Le 2<sup>e</sup>. — François-Baptiste Cronier, sellier, a épousé Joséphine Ganiot, couturière, tous deux de Saumur.

Le 27. — Louis-Joseph Breton, menuisier, a épousé Aline Autré, lingère, tous deux de Saumur; — Jean-Baptiste Joullain, champagneur, de Saint-Hilaire-Saint-Florent, a épousé Eugénie-Joséphine Martin, ouvrière, de Saumur.

**DÉCÈS.**

Le 1<sup>er</sup>. — Édouard Florent Rogereau, 3 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 3. — Jean-Baptiste Girault, journaliste, 52 ans, à l'Hospice; — Charlotte Ledun, journalière, 85 ans, veuve Jean Mardelet, à l'Hospice.

Le 4. — François Biet, journalier, 79 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 6. — Anne-Françoise Lecomte, sans profession, 66 ans, épouse Etienne Guinebari, à l'Hospice; — Jean Bourgeois, propriétaire, 66 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 10. — Madeleine Delpeuch, sans profession, 74 ans, veuve Joseph Brocqvery, à l'Hospice.

Le 11. — Henri Guillon, tapissier, 46 ans, rue Saint-Jean; — Eugène-Charles Poësson, 2 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 12. — Jean Bournel, 3 ans, rue de la Mareuillet; — Gabriel-Augustin Garçon, 15 mois, rue Traversière; — Hermance Pelou, sans profession, 65 ans, épouse Victor Méchin, rue de Bordeaux.

Le 14. — Jeanne-Élise-Reine Bizot, 48 ans, sans profession, rue de Bordeaux; — Pauline Gravelot, 3 ans, coteau Charrier; — Jean Renault, cavalier de manège, 38 ans, à l'Hospice.

Le 15. — Eugène-Jules Balzeau, 5 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Jacques Pilois, chapelier, 67 ans, rue de Fenet.

Le 25. — Alphonsine-Céline Dron, 4 ans, rue Saint-Jean.

Le 27. — Jean-Michel Thibault, domestique, 58 ans, à l'Hospice.

Le 28. — Florence Eugénie Genet, 40 mois, rue de Tontevrault; — Marie Tortu, couturière, 79 ans, veuve Pierre Fontaine, rue de la Visitation.

Le 29. — Jean-Baptiste Guillon, 3 mois, hameau du Petit-Puy.

**Faits divers.**

**LE FROID ET LA NEIGE.**

Depuis le commencement de la semaine, les journaux et dépêches signaient de tous côtés l'apparition de l'hiver.

Toulouse s'est réveillée, mardi matin, enveloppée d'un linceul de neige.

Le temps, dit la *Dépêche*, s'est mis décidément au froid. La température dont nous jouissons depuis deux mois était anormale, et les agriculteurs s'en plaignaient beaucoup. Ils doivent être satisfaits aujourd'hui.

Le *Journal de Toulouse* du 5 janvier nous apprend que la neige n'avait presque pas cessé de tomber depuis l'avant-dernière nuit : elle continuait encore mercredi matin.

Avec la nouvelle année, dit la *Gironde* de mercredi, nous sommes décidément entrés dans la période du froid. Le vent a subitement tourné au nord, et les averse continues que nous subissons depuis plus d'un mois ont fait, pendant quelques jours, place à un temps plus sec.

Cette nuit, le temps s'est couvert de nouveau et ce matin la neige a fait sa première apparition à Bordeaux. À l'heure où nous écrivons ces lignes, elle tombe fine et serrée et elle commence à couvrir nos places et nos rues.

L'hiver, dit l'*Aveyronnais*, commence enfin sérieusement dans l'Aveyron : les habitants de Rodez ont trouvé ce matin, 5 janvier, à leur réveil, une couche de neige qui a atteint déjà 20 centimètres.

**Cahors, 7 janvier.**  
La neige tombe avec abondance dans le département du Lot. Le service des diligences est arrêté sur plusieurs points.

Un crime affreux vient d'être commis à Châtillon-sur-Loing.

Un boulanger et sa femme ont été assassinés. Ils laissent cinq enfants orphelins. On attribue ce crime à la vengeance. Une enquête judiciaire est ouverte.

**Nouvelles à la main.**

Extrait du *Triboulet* : « Deux bons zéques se rencontrent : l'un porte un énorme crêpe à sa casquette. »

— Tu as hérité ? dit l'autre.  
— Oui, de mon oncle.  
— Oh ! ça ne fait rien, il m'a laissé un petit papier que je pourrais vendre très-cher à Léon Gambetta.

Scène de cour d'assises. Le président interroge l'accusé : — Que voulez-vous faire du produit de ce vol ?

— Accusé, d'un air aimable : — Vous offrir des étrennes, mon président; car je viens si souvent vous voir que j'étais obligé d'être très attentif.

Autre, chez le juge d'instruction : — Et que faites-vous de ce qu'on vous a volé ? — C'est mon secret professionnel.

Guibollard a l'honneur d'être présenté, dans une grande soirée, à un attaché de l'ambassade grecque ; il le regarde avec admiration.

Vraiment, monsieur, vous êtes Grec ?  
— Mon Dieu, oui.  
— Grec moderne, alors.

**Bibliographie.**

Le succès de la FRANCE ILLUSTREE de V.-A. MALTE-BRON, publiée par l'éditeur Jules Rouff, ne se dément pas. Un volume de ce grand ouvrage a déjà paru. Nous avons sous les yeux le 33<sup>e</sup> fascicule, consacré au département des Ardennes et dans lequel nous remarquons, au milieu d'un texte fort intéressant, des gravures, représentant la ville de Mézières, la grande rue de Rethel, le château de Bellevue, témoin de l'entrevue de Napoléon III avec Guillaume et Bismark, la ville de Givet et, en outre, une très-belle carte de département avec plan de Mézières et de Charleville.



**TAPIOCA**  
J. CARRÈRE  
NANTES  
Qualité Supérieure  
En vente dans toutes les bonnes maisons d'épicerie et Comestibles



**ASTHME**  
SUFFOCATION  
et TOUX  
Indication gratuite franco.  
Écrire à M. le Dr CLERY à Marseille.

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,**  
rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :  
**REVALESCIÈRE**  
Du BARRY, de Londres.

Guérisant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, flatulences, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant. Le Dr Rouff, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et carène — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (élément dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 51 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revalescience est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescience. Aux étiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 34 ans de succès, 100.000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brehan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98.714. Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescience. LÉON PRYOLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63.476 : M. le curé Comparaet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99.625. — Avignon. La Revalescience du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnelly, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi : LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissants à toutes personnes les plus agitées. — BRISSEAU, ANTI-DIABÉTIQUE DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoyez contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDARD, BISSON, successeur de TELLIER; J. RUSSON, épicer, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

